



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)

Aix-en-Provence,  
le 4 janvier 2018

Ensemble, donnons le bon cap !  
Vous informer.  
Vous alerter.  
Vous aiguiller.

**SECTION  
LOCALE  
LFMM**

## Un avenir pour le CRNA/SE

L'UNSA-ICNA condamne avec la plus grande fermeté la démarche aveugle d'un encadrement local déterminé à imposer sa vision des choses. Malgré les multiples avertissements lancés par les différentes entités du centre sur l'état du CRNA/SE et la contre-productivité de la réforme proposée, notre administration s'entête à vouloir passer en force. Aveuglée, **elle en oublie de traiter le problème à sa source.**

En effet, nous avons travaillé ces dernières semaines sur une Étude de l'effectif du CRNA/SE à l'horizon 2020. Les conclusions en sont irréfutables : dénuée de toute prévoyance, l'administration laisse périliter nos effectifs, et **aucune réforme horaire ne pourra ni améliorer le moral en berne et les envies d'ailleurs, ni absorber l'explosion du trafic et des délais, sans la mise en place d'un plan de recrutement ambitieux.**

**Armés de solides arguments grâce à notre étude, nous revendiquons un plan d'affectation d'ICNA, étalé sur 3 ans, à hauteur de 24 ENAC et 10 AVE par an, associé à un dispositif de fidélisation. Seuls ces prérequis nous permettront d'endiguer la dérive amorcée et de nous remettre à discuter d'une éventuelle évolution RH.**

Nos conclusions relaient ainsi l'inquiétude manifestée par la salle de contrôle lors de l'AG du 4 décembre qui exigeait « le retrait immédiat de ce projet RH et un plan d'affectation pérenne et d'urgence pour résoudre le problème de sous-effectif critique au CRNA/SE ».

Vu la surdité de notre encadrement à ces revendications légitimes,  
Vu le niveau des effectifs au CRNA/SE et son évolution prévisible,  
Vu les efforts horaires sans précédents consentis par la salle de contrôle depuis l'été 2012,  
Vu la volonté d'imposition d'une réforme RH non souhaitée par les personnels,  
Vu l'ampleur inédite de l'attaque faite à nos conditions de travail,  
**Et pour porter les revendications de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2017,**

**L'UNSA-ICNA déposera une série de préavis de grève couvrant les week-ends de la période de charge à compter du samedi 28 Avril 2018.**